

# Revue *Seishun*



SEISHUN | 青春

## Charte typographique

*Ces règles typographiques pour le plus grand plaisir du comité de lecture tu respecteras ...*

### Caractères

- **Texte standard** : en 12 pts, sans gras. Corps de texte en alignement « justifié » (Ctrl+J).
- **Texte des citations détachées** : en 10 pts, sans gras, en italique.
- **Titres et sous-titres** ; en gras, et si possible avec une couleur différente pour chaque niveau de titre
- **Police de caractères** : elle est libre lors de la présentation de votre contribution aux comités, mais notez bien qu'elle est susceptible d'être modifiée lors de la publication sur le site, et ce pour correspondre à la charte graphique de ce dernier. Notez qu'il est recommandé que la police du corps de texte soit harmonisée sur celle des notes de bas de page et les citations.

### Ponctuation

*Seishun* applique les règles en usage dans la langue du texte. En français, les ponctuations hautes (deux-points, point-virgule, point d'interrogation, point d'exclamation) sont précédées d'un espace insécable et suivies d'un espace normal. En revanche, dans les citations en langue étrangère, ces signes de ponctuation ne comportent pas d'espace avant.

Les guillemets utilisés sont ceux du français (« »), avec un espace insécable après le guillemet ouvrant, et un autre avant le guillemet fermant.

Ne pas mettre d'espace à l'intérieur des parenthèses, crochets et guillemets hauts (citations de 2<sup>e</sup> niveau).

Le séparateur décimal après les nombres est la virgule.

## Marges

On vous conseille de ne pas dépasser 3cm pour les **marges** de gauche et de droite, 2 cm pour les marges de haut et du bas (après les notes). Si nous parvenons à publier une revue imprimée, rappelez-vous qu'il y aura également une reliure d'au moins 1 cm.

**Interlignes** : interligne simple (1) ou de 24pts.

**Paragraphes** : alinéa 1,5 au début de chaque paragraphe.

## Citations

Celles de moins de quatre lignes font partie du texte et sont placées entre guillemets dans le même caractère que le texte, en italique. Celles qui font quatre lignes ou plus doivent être mises dans un paragraphe séparé, entre guillemets, 10 pts.

Dans le cas d'une citation enchâssée dans une autre, utiliser les guillemets hauts (""). Toute citation doit être accompagnée d'un renvoi à la source, avec mention de la ou des pages concernées dans le cas d'une publication papier.

## Notes

Les notes doivent figurer en bas de page. Veillez à ce qu'elles n'empiètent pas trop sur le texte principal, à ce qu'elles ne continuent pas sur plusieurs pages à la suite et à ce qu'elles soient nettement séparées du texte<sup>1</sup>.

Il existe deux sortes de note : celles de **contenu** et celles de **référence**. Pour la première, il ne faut pas en abuser, même si l'on souhaite clarifier plusieurs mots ou passages en japonais, essayez d'être succincts et synthétiques. Quant à la seconde, elle doit respecter les règles de référencement de la revue (voir ci-dessous). Les références doivent être mentionnées dès leurs premières apparitions et reprises ensuite dans votre bibliographie.

---

<sup>1</sup> Estelle Bauer et Jean-Michel Butel, *Recommandations pour la rédaction d'un mémoire de recherche*, Inalco, Centre d'études japonaises, 2018, p.19-20. (= note de référence)

## Références

Il existe plusieurs types de système, mais nous utiliserons pour *Seishun* le **système dit classique** :

a) Pour les **ouvrages**, il faut donner dans l'ordre :

Le NOM et le prénom de l'auteur, *le titre complet de l'ouvrage* (et le nombre de tomes si besoin), le lieu d'édition, le nom de l'éditeur (et éventuellement la collection d'appartenance), la date de publication, l'indication de la page. Si vous utilisez une réédition, vous devez également le préciser.

Voici un exemple :

1. PROUST Jacques, *L'Europe au prisme du Japon*, Paris, Albin Michel, 1997, p. 215.

2. NINOMIYA Masayuki, *La Pensée de Kobayashi Hideo*, Genève / Paris, Librairie Droz, 1995, p. 333-345.

b) Pour les articles parus dans des périodiques, ou pour des contributions à des ouvrages collectifs, il faut donner dans l'ordre :

Le NOM et le prénom de l'auteur, « le titre complet de l'article ou de la contribution », *le nom du périodique* (ou le titre du recueil précédé de l'indication des responsables de la publication et de la mention « dans »), l'indication du numéro, la date de publication, l'indication de la page.

Exemples :

- *Pour une revue ou un périodique*

SMOLARZ Bruno, « La culture du riz menacée ? », *Cipango - Cahiers d'études japonaises*, no 4, nov. 1995, p. 220.

- *Pour un ouvrage collectif*

MACE François, « Le shintô en mal de funérailles », dans Beillevaire Patrick et Gossot Anne, *Japon pluriel - Actes du premier colloque de la Société française des études japonaise*, Arles, Picquier, 1995, p. 48.

Ces références sont à écrire dans leur forme complète à leur première mention. Dans le cas où vous devez citer le même article à plusieurs reprises, voici quelques **abréviations** :

- *Ibid.* (du latin *Ibidem*) qui peut remplacer une référence déjà donnée, mais à condition que cette dernière soit citée dans le renvoi qui le précède immédiatement. (*ex* : *Ibid.* p.78).
- *Id.* (= *Idem*), peut remplacer le nom d'un auteur (et non un titre), à condition qu'il soit cité dans le renvoi qui le précède immédiatement (*ex* : *Id.*, *Le Japon éternel*, Editions du Soleil levant, 1999, p.768.)
- *Op. cit.*, précédé du nom de l'auteur, renvoie à une étude ou à un article de cet auteur déjà mentionné plus haut. On fera attention à éviter toute ambiguïté (surtout si l'on se réfère à plusieurs ouvrages d'un même auteur). (*ex* : Durand Jacques, *op. cit.*, p.45).

#### ⚠ Attention ⚠

L'abréviation *cf.* signale une **comparaison**, et ne signifie pas « voir » !

#### Noms propres

- Police d'écriture standard
- Pour les prénoms japonais on suivra l'ordre japonais : nom de famille + nom personnel (ou nom d'artiste).

On peut profiter de la première mention du nom d'une personne pour donner entre parenthèses, si l'information est utile, les dates de sa vie.

Les titres d'ouvrages, de périodiques, d'œuvres d'art doivent être mentionnés ou cités en italique ou à défaut, soulignés. Concernant les titres en japonais : il vous faut citer le titre en transcription (système Hepburn), et donner entre parenthèses sa traduction. Si la traduction est existante, vous la mettrez en italique. S'il s'agit par contre de votre propre traduction (plutôt en note de référence), utilisez les caractères standards (droits). Ajoutez la date.

*Ex* : *Genji monogatari* (*Le Dit du Genji*)

*Shōsetsu shinzui* (La Quintessence du récit, 1885-86).

## Présenter ses sources : la bibliographie

*Nous vous renvoyons ici au **guide Zotero**, et, pour plus de détails à la brochure « rédiger-mémoire 2018\_copie.pdf » pp. 22-24, disponible dans le Discord de Seishun.*

*Ci-dessous, un extrait du dossier de l'Inalco « Méthodologie en sciences humaines : apprendre, comprendre, analyser, rédiger » (2017).*

Tout travail scientifique se doit d'être accompagné des références des documents ayant servi à le rédiger (livres, articles, sites internet, e-books, etc.). Cet ensemble, qu'il est convenu d'appeler un **corpus**, est présenté de façon normalisée dans ce qui constitue une **bibliographie**. La bibliographie permet à votre lecteur (enseignant, correcteur...) de **vérifier les sources de l'étude, de mesurer l'importance de la recherche documentaire, de repérer des filiations intellectuelles**. Elle permet aussi d'élargir ses propres lectures et de s'y reporter pour les besoins de ses propres recherches. Il convient de citer ses sources en vertu de la réglementation concernant le **plagiat**. Nous vous rappelons que le plagiat, ou plus simplement le fait de ne pas citer correctement ses sources, est assimilé à **un vol de la propriété intellectuelle**. Mieux vaut donc ne pas « copier-coller » un texte trouvé sur Internet.

Il existe autant de règles de citation que de branches de sciences humaines. Les professionnels de l'information et de la documentation s'appuient sur des normes internationale et nationale. D'autres règles internationales ou propres à une discipline peuvent être utilisées.

Citer ses sources sert à **identifier et à accéder facilement aux documents cités**. C'est pourquoi vous devez **respecter les règles de citation en usage**. Ne pas le faire constitue une faute sanctionnée. En l'absence d'indications précises de la part de votre enseignant, vous pouvez appliquer les normes recensées dans ce document : <https://www.mpl.ird.fr/documentation/download/FormBibliog.pdf>

Vous pouvez également, en suivant la formation organisée par la Bulac, dans ses murs, vous servir du logiciel Zotero pour constituer une bibliographie présentée dans les règles de l'art (voir fichier **méthode d'utilisation de Zotero**). Il suffit, pour cela, de vous renseigner en consultant le calendrier des séances proposées (généralement au 2ème semestre) sur le site de la bibliothèque :

<http://www.bulac.fr/services/formations/>

Nous rappelons enfin que dans le corps du texte, plusieurs règles existent :

### Graphie japonaise

La **graphie japonaise** doit toujours être précédée par sa traduction en alphabet romain :

*Ex* : Hiraoka Toshio 平岡敏夫 écrit (…)

Dans *La Quintessence du récit (Shôsetsu shinzui 小説神髓)* est affirmé …

Les noms propres (institution, personne) en caractères standards

Les noms communs japonais en alphabet romain sont à mettre en italique

*Ex* : *Le zuihitsu* 随筆 (essai au fil du pinceau) est un genre qui …

Les noms d'œuvres en italiques

N.B : certains mots japonais sont passés dans le langage courant français (geisha, shogouns, …) et ne nécessitent pas d'italiques.

### Transcriptions et séparations des mots japonais

Pour la transcription, on utilisera le **système Hepburn modifié** :

- Il faudra respecter la longueur des voyelles à l'aide de l'accent circonflexe (Kyûshû ou Kyûshû). Rester cohérent, harmoniser vos transcriptions.
- Pas de « m » pour transcrire ん, même devant les consonnes m, p et b. Toujours utiliser « n ».
- Utiliser de préférence le point séparateur (.) plutôt que l'apostrophe (') comme signe diacritique : ✓ gen.in × genin.

Pour la transcription : respecter la division des mots en japonais. Ex : *Mainichi Shinbun*. Avec les mots plus complexes ou les noms de lieu, vous pourrez utiliser un trait d'union (*Tôdai-ji, Kiyomizu-dera, …*).